

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 février 2012 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt quatre février deux mille douze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 février 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Alain MARTINET à Dominique ADENOT, Alain BARDOT à Djamel IBRAHIM-OUALI, Christine DULAC-ROUGERIE à Christophe BERTUCAT, Olivier BIANCHI à Jacqueline CHAPON, Philippe BOHELAY à Cécile AUDET, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Guy BALLET à Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Michel FANGET à Christine PERRET, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS, Louis VIRGOULAY à Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Carole COURTIAL, Odile SAUGUES

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE entre en séance à partir de la question n°2.

Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Christine PERRET quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Anne COURTILLÉ quitte la séance à partir de la question n°42.

Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Cyril CINEUX quittent la séance à partir de la question n°46.

A partir de la question n°7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Dominique ADENOT, Adjoint

Rapport N° 43
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Eric SEVRE ne prend pas part au vote.

Chaque année, la Ville répond aux demandes de subvention pour le fonctionnement des clubs clermontois résidant sur le territoire communal.

Crédit inscrit au budget 2012 : 200 500 €

Plusieurs critères servent à évaluer l'activité des associations :

- Le nombre de licenciés
- L'âge des licenciés répartis en quatre catégories et affecté d'un coefficient allant de 4 pour la formation des jeunes à 1 pour la pratique adulte.

Cette clé est ensuite modulée en fonction :

- Du type de pratique (fédérale, multisports, loisirs)
- De la qualification du sport (de 4 pour les sports de base à 1 pour les sports de loisirs)
- Du niveau d'évolution des athlètes
- De la qualification de l'encadrement
- Du nombre de dirigeants
- De l'organisation de stages
- De déplacements effectués.

Il est proposé de valoriser les diplômes fédéraux et nationaux qui contribuent à un encadrement de qualité au sein des clubs. De plus, et compte tenu de l'impact de la crise économique sur le budget transport des associations sportives, une attention particulière a été portée sur cet aspect en intégrant les déplacements à titre collectif ou individuel dans le cadre de la participation à des compétitions officielles.

La Ville, soucieuse du développement de la pratique sportive amateur a fait évoluer l'enveloppe financière qui est passée de 170 000 € en 2011 à 200 500 € en 2012 soit une augmentation de 17,94 %, en fonction des priorités établies et en restant dans la même enveloppe globale consacrée au budget sport.

Le tableau récapitulatif ci-joint détaille divers éléments de chaque association.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante :

1	Badminton	Volant des Dômes	10 000 €
2	Baseball	Baseball et Softball Club Clermontois Arverne	9 500 €
3	Basket	Amicale Laïque Anatole-France	1 500 €
4	Basket	Amicale Laïque Francs Arvernes St-Jacques	5 000 €
5	Basket	Amicale Laïque PM Curie	1 490 €
6	Basket	Neyrat Basket Association	3 800 €
7	Bowling	Bowling Club Arverne	350 €
8	Bowling	Sport Bowling Auvergne Club	800 €
9	Cycles	Amicale Cyclo Clermontoise	600 €
10	Cycles	Cyclos Randonneurs Clermontois	400 €
11	Cycles	Cyclotourist Villes Jumelles Cl-Fd (Amic.Echanges)	450 €
12	Cycles	Cyclotouristes Montferrandais	1 600 €
13	Echecs	Clermont-Ferrand Echecs	900 €
14	Echecs	Echiquier Clermontois Arverne	600 €
15	Foot US	Clermont Foot Américain	9 500 €
16	Football	A.S. Saint-Jacques	28 000 €
17	Football	Amicale du Personnel CHU - section Football	900 €
18	Football	AS Médicale Plus	700 €
19	Football	Ass des Jeunes de la Gauthière	4 000 €
20	Football	Clermont Fontaine du Bac FC	7 000 €
21	Multisports	Clermont Nord ASC	2 000 €
22	Football	Clermont Outre-Mer	1 200 €
23	Football	Ecureuils Franc Rosier	4 300 €
24	Football	FC BIB	700 €
25	Football	FC La Glacière	2 000 €
26	Football	Ouvoimoja	1 500 €
27	Gym	Clermont Saint-Jacques Gym	3 300 €
28	Gym	Comité de Quartier la Plaine/les Vergnes	400 €
29	Gym	Etoile Sportive des Minimés	5 050 €
30	Gym	Gym A Tout Cœur	700 €
31	Handisport	ASC Sourds de Clermont-Fd	3 250 €

32	Handisport	Club Arverne Handisport	4 500 €
33	Montagne	Clermont Ski Nordique	2 200 €
34	Montagne	Club Alpin Français Section Auvergne	2 600 €
35	Montagne	Groupe Alpiniste Gaulois	2 000 €
36	Multisports	Amicale Laïque Jules Verne	7 000 €
37	Multisports	Amilclub Croix de Neyrat	3 600 €
38	Multisports	Amitiés Laïques de Vallières	2 500 €
39	Multisports	Association Jeanne d'Arc	1 300 €
40	Multisports	Foyer Culturel des Amitiés Laïques F. Buisson	1 550 €
41	Multisports	USAM -Union Sportive des Agents Municipaux	11 000 €
42	Multisports	USEP - ASCOPIADES	300 €
43	Rugby	Rugby Club Clermont la Plaine	17 000 €
44	Spéléologie	Groupe Spéléologique Auvergnat	500 €
45	Sports aériens	Aéro Club Clermont Limagne	1 300 €
46	Sports aériens	Aéro-Club d'Auvergne "Gilbert Sardier"	1 000 €
47	Sp aquatiques	Clermont Hockey Sub	400 €
48	Sp aquatiques	Club Arverne de Plongée	1 000 €
49	Sp aquatiques	Club de Plongée Sous-Marine Clermontois	1 600 €
50	Sp aquatiques	Club des Sport Cl-Fd-Aydat	2 250 €
51	Sp aquatiques	L'Aviron Clermont Aydat	750 €
52	Sp Combat	Boxing Club la Gauthière	4 850 €
53	Sp Combat	Club Sportif et Artistique de la Gendarmerie	600 €
54	Sp Combat	Gorinkan	1 600 €
55	Sp Combat	La Gauthière Thai Boxing	1 050 €
56	Sp Combat	Orion Arts Martiaux	800 €
57	Sp Combat	Tatamis Club 63	900 €
58	Ten.de Table	Union Sportive des Cheminots de Clt-Fd	1 450 €
59	Triathlon	Clermont Triathlon	2 750 €
60	twirling	Saint-Jacques Twirling Bâton	1 250 €
61	Voile	Auvergne Plaisance et Croisières	700 €
62	Voile	Voile Auvergne	1 600 €

Nouvelles demandes saison 2011 - 2012

63	Handball	HSK Mahorais	1 500 €
64	Football	L'Ouverture	2 000 €
65	Sp aquatiques	Cercle Auvergne Nage avec Palmes CANAP	600 €

TOTAL GENERAL 197 490 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand , le 29 février 2012
Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE